

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**PRODUIT :** Répulsif contre les animaux Scent-A-Gone

### SECTION 1 - RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Numéro EPA : 25789

numéreau du produit : 7 68060 0

**Synonymes :**

**Famille chimique :** ND

**Utilisation du produit :** Répulsif contre les animaux en granules

**Classification TMD :** Non réglementé

### SECTION 2 - INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS DANGEREUX	% POIDS	N° CAS	DL50 (mg/kg)	T.W.A./T.L.V.
Huile essentielle de poivre noir	ND	8006-82-4		Non disponible
Pipérine	ND	94-62-2		
Capsaïcine et capsaïcinoïdes connexes	ND	404-86-4		

### SECTION 3 - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

**État physique :** Granules solides

**Densité relative :** 1,39 g/ml

**Point d'ébullition :** N/A

**% volatilité :** ND

**Solubilité dans l'eau :** Insoluble

**Apparence/odeur :** Granules bruns/poivré

**pH :** 5 - 6

**Point de congélation/fusion :** ND

**Densité de vapeur :** ND

**Taux d'évaporation :** ND

### SECTION 4 - RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

**Point d'inflammabilité :** ND

**% limite inférieure d'explosivité :** ND

**Moyens d'extinction :** Jet diffusé/brouillard d'eau, mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre extinctrice

**Procédures de lutte contre l'incendie :** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome pour éviter d'inhaler les produits de combustion. Minimiser la quantité d'agent extincteur et endiguer l'écoulement.

**Autres risques d'incendie ou d'explosion :**

**Température d'auto-inflammation :** ND

**% limite supérieure d'explosivité :** ND

### SECTION 5 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

**Stabilité :** Stable

**Polymérisation dangereuse :** Ne se produira pas

**Conditions à éviter :** Températures élevées

**Incompatibilité (matières à éviter) :** Oxydants forts

# Répulsif contre les animaux Scent-A-Gone

## SECTION 6 - DONNÉES SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ

**Effets graves de surexposition :** Peut causer une irritation grave à la peau, aux yeux, et aux voies respiratoires.

**Effets d'une exposition chronique :** ND

## SECTION 7 - PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

**Inhalation :** Déplacer la victime dans un lieu bien aéré et rétablir la respiration si nécessaire. Consulter un médecin.

**Contact avec la peau :** Laver immédiatement et à fond à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste ou qu'une dermatite se développe, consulter un médecin.

**Ingestion :** Ne pas faire vomir. Si la victime est consciente, administrer de grandes quantités d'eau. Ne jamais donner quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

**Contact avec les yeux :** Laver immédiatement à grande eau durant au moins 15 minutes. Consulter rapidement un médecin.

## SECTION 8 - MESURES PRÉVENTIVES

**Protection des voies respiratoires :** Dans les applications normales, aucune mesure d'ingénierie n'est nécessaire; si les études sur l'hygiène industrielle indiquent que les limites d'exposition en milieu de travail peuvent être dépassées, utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH à cartouches filtrantes contre les vapeurs, poussières ou brouillards organiques.

**Protection des yeux :** Lunettes de protection contre les produits chimiques

**Protection de la peau :** Du caoutchouc étanche - néoprène ou nitrile peuvent convenir

**Autre équipement personnel de protection :** On recommande de séparer les vêtements de ville et les vêtements de travail

**Mesure d'ingénierie :** Garder le secteur bien ventilé

**Exigences d'entreposage :** Entreposer dans un endroit frais et sec non accessible aux enfants et aux animaux domestiques

**Température d'entreposage :**

## SECTION 9 - DONNÉES RELATIVES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**Procédures en cas de fuite ou de déversement :** Le personnel d'entretien doit porter un équipement personnel de protection. Endiguer les renversements importants. Transférer dans un contenant adéquat à l'aide d'une pelle ou d'une pompe. Absorber les petits renversements à l'aide d'une matière absorbante inerte et non combustible. Transférer dans un récipient pour disposition. Ventiler le secteur.

**Élimination des résidus :** Jeter le contenant vide aux ordures. Jeter les résidus du produit en conformité avec les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

**Effets sur l'environnement :** N'ont pas été déterminés.

Les renseignements indiqués aux présentes sont considérés exacts et fournis uniquement à titre de guide en ce qui a trait à la manipulation de cette matière spécifique. Ces renseignements ne se rattachent pas à l'utilisation de cette matière avec tout autre matière ou produit ou par aucun procédé. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est offerte par Premier Tech Home & Garden. en ce qui concerne l'exactitude des données ou la performance du matériel. Cette fiche signalétique est valide pour trois ans à compter de sa date d'émission.

**Préparée par :** Service Technique

**Date d'émission :** 1 septembre, 2013

**Page 2 de 2**